



# Faits saillants du Conseil d'administration du CMFC

Avril 2021

\* Le présent document indique comment les travaux du Conseil d'administration se rattachent aux trois buts précisés dans le Plan stratégique et aux activités du Collège.

## 1<sup>er</sup> but

### Faire avancer la médecine de famille

#### Préparation des médecins de famille à la pratique : Habilités techniques

Le Conseil a approuvé une nouvelle liste d'habiletés techniques en médecine de famille. Ces habiletés techniques ont été relevées au cours d'un vaste processus de consultation qui reflétait bien les divers milieux de pratique de la médecine de famille. Ces habiletés techniques étant désormais considérées comme faisant partie de la portée et des attentes de la formation des résidents, les programmes universitaires de médecine de famille peuvent planifier leur enseignement et leur évaluation. La nouvelle liste d'habiletés techniques, qui sert de complément au Profil de formation pour la résidence, sera dévoilée en détail en mai. Il est prévu que l'adoption de ces attentes pour la formation ait lieu progressivement.

---

\* Collège des médecins de famille du Canada. *Plan stratégique révisé de 2017 à 2022 du CMFC*. Mississauga (ON) : Collège des médecins de famille du Canada ; 2021. Dans : <https://www.cfpc.ca/CFPC/media/PDF/CFPCStratPlan-Rev2021-FRE-Web-Mar-8-21.pdf>.

## Certification des médecins de famille : Examens

Le Conseil d'administration s'engage à continuer d'offrir aux candidats qualifiés l'occasion de passer notre Examen de certification en médecine familiale et notre Examen de compétence additionnelle en médecine d'urgence durant la pandémie. Nos plus grandes priorités sont de maintenir la rigueur de nos normes et d'assurer la sécurité de nos candidats, de nos examinateurs et de notre personnel. Nous tenons à remercier le personnel du CMFC et les membres du Bureau des examens et de la certification ainsi que ses sous-comités de continuer de s'adapter à la situation changeante en instaurant de nouveaux processus logistiques et technologiques pour la tenue de l'examen. Nous remercions également les résidents, les candidats aux examens, les directeurs de programmes et de départements universitaires en médecine de famille pour leur engagement continu envers des évaluations valables en cette période difficile. Nous sommes conscients du stress que génèrent les examens et du fait qu'il a été exacerbé durant la pandémie. En tant qu'organisation œuvrant en éducation, nous regroupons les leçons que nous avons apprises au cours de l'année écoulée et nous nous en servons afin d'améliorer nos façons de procéder.

## Formation continue des médecins de famille : Normes de participation Mainpro+<sup>MD</sup> et maintien de la certification

Le Conseil d'administration a tenu une discussion stratégique à propos du mandat du Groupe de travail sur les normes Mainpro+ (GTNM). Présidé par Dr José François, ce groupe a été mis sur pied récemment, cinq ans après la création de Mainpro+, en réponse aux changements constants dans le domaine du développement professionnel continu (DPC). Le GTNM examinera les [normes de participation](#) à Mainpro+, recommandera des changements et déterminera si des éléments autres que la participation au DPC doivent être envisagés pour le maintien de la certification par le CMFC. Ces travaux se pencheront sur les besoins des participants à Mainpro+, les normes nationales et internationales concernant le DPC des médecins et les attentes des autres parties prenantes, y compris, sans toutefois s'y limiter, les ordres des médecins, les sections provinciales et le grand public. Un rapport final présentant les recommandations sera soumis à la considération du Comité national sur le développement professionnel continu au printemps 2022, puis sera soumis au Conseil d'administration du CMFC.

## 2<sup>e</sup> but Agir à l'unisson

### Soutien aux médecins de famille pour répondre aux besoins des communautés racisées

Notre Fondation pour l'avancement de la médecine familiale (FAMF) a créé une nouvelle subvention de 10 000 \$ grâce au soutien financier de la Banque Scotia et Gestion financière MD. Tous les membres du CMFC qui s'identifient comme membres d'une communauté racisée sont admissibles à recevoir la Subvention pour le leadership dans les communautés racisées en médecine de famille afin de soutenir un projet ou une initiative qui profitera directement aux communautés racisées. Cette subvention est offerte dans le cadre du Programme de prix et bourses de 2021. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du processus de mise en candidature, visitez le site Web de la FAMF au <https://fafm.cfpc.ca/fr/p-b/programmes-de-developpement-et-de-soutien-de-projets/>.

## 3<sup>e</sup> but Transformer le CMFC

### Évolution des façons de travailler au CMFC

Pendant que nous luttons contre la pandémie, le personnel du CMFC travaille entièrement à distance. Des discussions sur les façons dont nous opérerons après la pandémie sont en cours. Au-delà de la question du télétravail, nous réfléchissons à notre utilisation des espaces de bureau, aux façons de réduire notre empreinte écologique, aux moyens de tenir les interactions en face à face entre les membres du personnel et du CMFC lorsque nécessaire, etc.

## Activités régulières continues du CMFC

### Plan stratégique : Suivi des progrès

Le Conseil d'administration, la chef de la direction ainsi que les directeurs généraux ont concentré leurs efforts sur la réalisation de plan stratégique révisé et le suivi des progrès. Le Conseil d'administration étudiera chacune des 20 actions prioritaires afin de fournir des

conseils stratégiques et des directives. Il incombera à la chef de la direction et aux directeurs généraux de mettre en œuvre ces actions. Trois fois par année, le Conseil d'administration examinera les progrès réalisés concernant les 20 actions.

Nous tâchons présentement d'établir des cibles et des mesures permettant d'évaluer chaque action du plan stratégique.

## **FMF 2021**

Le Conseil d'administration a approuvé la recommandation formulée par le Comité sur le Forum en médecine familiale (FMF) de tenir le FMF 2021 de façon virtuelle. Étant donné la pandémie mondiale qui se poursuit et le succès du FMF 2020 virtuel, la planification d'un autre FMF fantastique en 2021 avance à toute vapeur !

## **Règlement administratif du Collège des médecins de famille de l'Île-du-Prince-Édouard**

Le Conseil a approuvé les modifications du Règlement administratif du Collège des médecins de famille de l'Île-du-Prince-Édouard (CMFÎPÉ) qui ont été proposées. Le CMFÎPÉ les soumettra à la considération de ses membres.

## **Finances**

Le Conseil a approuvé plusieurs recommandations du Comité des finances et de la vérification, notamment les suivantes :

- Accepter le rapport financier et le rapport sur les placements pour la période de neuf mois se terminant à la fin de février 2021
- Recommander aux membres du CMFC qu'il n'y ait aucun changement aux droits d'adhésion et que ceux-ci demeurent aux mêmes montants pour l'année allant de juillet 2022 à juin 2023 (à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022). Il n'y a eu aucune hausse des droits d'adhésion depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017. Cette recommandation sera soumise à l'approbation des membres le 11 novembre 2021, lors de l'Assemblée annuelle des membres.
- Mettre à jour les politiques selon les examens annuels :
  - Politique sur les réserves : combiner la réserve pour les ressources d'apprentissage liées aux Certificats de compétence additionnelle (CCA) et la réserve pour le développement des programmes de développement professionnel continu (DPC) pour en améliorer l'utilité

- Affectations des réserves : transférer l'excédent net de 353 855 \$ enregistré en 2019–2020 à certaines réserves en particulier et réajuster les réserves conformément à la politique à cet effet
- Politique sur les honoraires d'experts : clarifier que les produits livrables fournis par les experts sont destinés à des programmes/projets financés autrement que par les droits d'adhésion généraux des membres ; mettre à jour l'annexe de la politique afin de refléter les changements aux honoraires des rédacteurs de questions et des membres des comités des examens
- Autres politiques financières : adopter les modifications d'ordre administratif là où c'était nécessaire
- Politiques relatives au régime de retraite du personnel : les approuver sans aucun changement à l'heure actuelle
- Approuver un changement apporté au mandat du Comité des finances et de la vérification afin d'ajouter à ses responsabilités le fait de formuler des recommandations et/ou de faire rapport au Conseil sur la portée et la mise en œuvre des initiatives liées aux technologies de l'information à l'échelle du Collège dont le montant total s'élève à 1 million \$ ou plus.

## **Comité sur l'histoire et les sciences humaines en médecine familiale**

Nous tenons à remercier tous les membres du CMFC et du personnel qui ont été impliqués dans le Comité sur l'histoire et les sciences humaines en médecine familiale. L'histoire et les sciences humaines en médecine de famille demeurent d'importants domaines en évolution. Après de nombreuses discussions au sujet de cette évolution et du mandat qui aurait le plus de sens pour le comité, le Conseil d'administration s'est vu recommander que les travaux portant sur l'histoire et les sciences humaines se poursuivent autrement et que le Comité sur l'histoire et les sciences humaines en médecine familiale soit graduellement éliminé.

La spécialiste de la gestion de l'information du CMFC, M<sup>me</sup> Cheri Nickel, continuera de documenter les événements historiques du CMFC comme elle le faisait jusqu'à présent avec l'aide du comité. Les membres du comité servaient de juges pour certains prix et examinaient les résumés proposés en vue du FMF qui portaient sur les sciences humaines. Des membres du CMFC continueront d'effectuer ces tâches. D'autres activités du CMFC se rattachent aux sciences humaines et à la narration en médecine de famille. Le personnel en fera état au Conseil d'administration une fois par année.

Le Conseil d'administration a approuvé l'élimination graduelle du Comité sur l'histoire et les sciences humaines en médecine familiale, à compter d'avril 2021.

## Retrait d'un membre du Conseil d'administration avant la fin de son mandat

Nous avons le regret de vous aviser que D<sup>r</sup> Alan Katz a démissionné de son poste au Conseil d'administration du CMFC à compter du 7 mai 2021.

Nous avons eu le privilège de pouvoir compter sur les services du D<sup>r</sup> Katz en tant qu'administrateur général pendant deux ans et demi. Nous avons profité de son expertise, de son savoir, et des connaissances du CMFC qu'il a acquis lors de ses multiples rôles auprès du Collège, dont ceux de président de la Section des chercheurs et de membre du Conseil d'administration du CMFC en tant que président de section de 2012 à 2015. Il savait poser d'excellentes questions et stimuler notre réflexion. Nous le remercions de son immense collaboration et nous avons hâte de continuer de travailler avec lui pour mener à bien d'autres initiatives du Collège.

Les membres du Collège avaient élu D<sup>r</sup> Katz au Conseil en novembre 2018 pour un mandat de trois ans.

Après mûre réflexion, D<sup>r</sup> Katz a décidé de remettre sa démission pour des raisons personnelles. Il a travaillé avec diligence afin de s'acquitter de son rôle au Conseil tout en assumant de nombreuses autres responsabilités professionnelles. Ses contributions réfléchies nous manqueront, toutefois nous respectons sa décision.

Le mandat de D<sup>r</sup> Katz se terminait le 11 novembre 2021, lors de l'Assemblée annuelle des membres. Ce poste vacant fait partie du processus électoral de 2021 qui est bien enclenché. Le Comité des candidatures et le Conseil détermineront si un nouvel administrateur devrait être nommé dès que possible pour remplir les six derniers mois de ce mandat ou si nous devrions suivre le processus électoral en cours.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous à [cathycervin@cfpc.ca](mailto:cathycervin@cfpc.ca) ou à [flemire@cfpc.ca](mailto:flemire@cfpc.ca), ou veuillez écrire à Sarah Scott, directrice, Gouvernance et planification stratégique ([sscott@cfpc.ca](mailto:sscott@cfpc.ca)).

Catherine Cervin, MD, CCMF, FCMF, MAEd  
Présidente et présidente du Conseil d'administration

Francine Lemire, MD CM, CCMF, FCMF, CAÉ, IAS.A  
Directrice générale et chef de la direction